



Agence Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France

Étudier, mobiliser, donner à voir et à comprendre **la biodiversité**



Coordination par :



Édito

Le territoire des Hauts-de-France est riche d'une biodiversité exceptionnelle mais, comme partout ailleurs, largement menacée. Les pressions sur les paysages et les milieux naturels sont multiples : fragmentation et destruction des espaces naturels, surexploitation de leurs ressources et de leurs espèces, pollutions, arrivée d'espèces exotiques envahissantes et changement climatique concourent à dresser un constat préoccupant sur l'état de la biodiversité régionale.

De nombreux acteurs tant associatifs qu'institutionnels mettent déjà en œuvre des actions favorables à la préservation de notre patrimoine naturel, mais force est de constater que cela ne suffit pas. Il est nécessaire d'amplifier la mobilisation de tous, collectivités, institutions publiques, acteurs associatifs, économiques et du monde rural, citoyens, pour relever un défi commun qui ne peut être perdu.

La création de l'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France est née de cette prise de conscience. Elle incarne la volonté de ses membres fondateurs, la Région Hauts-de-France et l'État dont l'Office français de la biodiversité, les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie, ainsi que plusieurs partenaires associés, de conjuguer et de renforcer les relations entre les acteurs pour la biodiversité.

C'est par cette dynamique que les synergies entre acteurs se renforceront, que la sensibilisation et la mobilisation de toutes les parties prenantes seront décuplées, avec pour seul objectif de restaurer et préserver notre patrimoine qu'est la biodiversité. Nous vous invitons à découvrir, dans les pages qui suivent, la structuration et les actions de cette nouvelle Agence de la biodiversité des Hauts-de-France.

En vous souhaitant une bonne lecture.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

La DREAL, sous l'autorité du préfet de région, pilote la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du développement durable des ministères en charge de l'écologie, de la transition énergétique et de la mer. Elle veille notamment à la territorialisation de la stratégie nationale biodiversité pour une transition écologique.

La Région Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France, comme chef de file, coordonne le champ d'action régional des collectivités territoriales pour préserver et restaurer la biodiversité. En appui aux projets, elle met également en œuvre la politique de gestion, de valorisation et d'ouverture des 31 réserves naturelles, des sites terrestres Natura 2000 et des 5 parcs naturels régionaux. Par sa politique, la Région souhaite conjuguer protection de l'environnement et transition écologique au bénéfice des habitants.

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture, l'OFB est un établissement public dédié à la protection et à la restauration de la biodiversité.

Les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie

Organisées par bassins hydrographiques, les 6 Agences de l'Eau françaises, établissements publics, assurent une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques.

L'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France

L'Agence régionale de la biodiversité (ARB) a pour objectif de fluidifier et coordonner les dispositifs et programmes menés en faveur de la biodiversité dans les Hauts-de-France pour en décupler la portée.

Une instance originale, basée sur le collectif

L'organisation de l'ARB HdF repose sur une gouvernance collective, réunissant 5 membres fondateurs et 13 partenaires. L'Agence n'a pas d'entité propre et s'appuie sur ses parties prenantes pour mettre en œuvre les actions décidées collectivement. Espaces naturels régionaux en porte la coordination générale.

Deux missions transversales : coordonner et animer

Multi-partenaire et réunissant un grand nombre d'acteurs, ses missions relèvent essentiellement de l'animation et de la coordination, mais également de l'expérimentation.

Structurée autour de **3 grands pôles**, elle organise et accompagne des groupes de travail, des clubs, des réseaux, des comités d'experts... Avec une ambition forte : créer des liens, optimiser les dispositifs, éviter les doublons pour mieux lutter, collectivement, contre l'érosion de la biodiversité, organiser sa reconquête et **rétablir le lien entre la Société, l'Homme et l'ensemble du Vivant**.

L'ARB HdF est également un précieux centre de ressources avec de nombreux outils et connaissances mis à disposition des collectivités et acteurs locaux.

Les membres fondateurs

- Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Région Hauts-de-France
- Office français de la biodiversité (OFB)
- Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Agence de l'Eau Seine-Normandie

Bon à savoir !

L'ARB HdF fait partie des 12 Agences régionales de la biodiversité françaises. Avec leur création, l'État, les Régions et l'OFB ont souhaité impulser des dynamiques partenariales au plus près des territoires... et du terrain.

Les partenaires associés en 2024

- Espaces naturels régionaux (ENRx)
- Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement des Hauts-de-France (URCPIE)
- Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (CEN HdF)
- Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN de Bailleul)
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema Hauts-de-France)
- Graine Hauts-de-France
- Forum des Marais Atlantiques (FMA)
- FREDON Hauts-de-France
- Fédération Régionale des Chasseurs
- Picardie Nature
- Groupe ornithologique et naturalistes (GON)
- Association Régionale des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hauts-de-France
- Société mycologique du Nord de la France (SMNF)





Étudier et faire connaître la biodiversité

Pour agir efficacement en faveur de la biodiversité, il faut commencer par la connaître et la comprendre. La donnée naturaliste constitue dès lors un socle indispensable à l'élaboration des politiques publiques en la matière. C'est dans cette optique que le Pôle Connaissance a vu le jour au sein de l'ARB HdF.

Sa vocation: stocker, gérer, diffuser et valoriser la connaissance naturaliste produite par les acteurs du territoire.

Principales actions

- **Pilotage de l'Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France**
- **Animation de la plateforme régionale du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)**
- **Animation du réseau des acteurs de la connaissance biodiversité**
- **Coordination d'actions avec les partenaires associés** : boîte d'indicateurs de suivi des milieux humides du bassin Artois-Picardie (BIMH BAP); diagnostic territorial des zones à enjeux de la biodiversité; collectif régional des sciences participatives.

↳ ZOOM SUR :

Le réseau des acteurs de la connaissance biodiversité

Créé en 2022, **le réseau des acteurs de la connaissance rassemble désormais plus de 70 structures associatives, publiques et privées**. Son objectif: partager l'information et favoriser l'émergence de projets collectifs via l'organisation d'événements, de formations et le déploiement d'outils.

Les ambitions du réseau

- › Cartographier les connaissances, identifier les lacunes.
- › Informer les acteurs et échanger sur les démarches en cours (programmes sur les

politiques publiques - SINP, ZNIEFF, IRPG, listes rouges...- productions de l'ARB et de tout autre acteur de la connaissance...).

- › Partager, organiser et capitaliser les retours d'expériences sur les démarches en cours.
- › Construire ensemble des démarches communes pour acquérir des données et les valoriser.

Outils et réalisations

- › Annuaire des acteurs
- › Plateforme numérique d'échanges
- › Site web
- › Webinaires
- › Événements
- › Très bientôt, la création d'un annuaire régional des formations environnementales... et beaucoup d'autres projets en préparation !

➤ ZOOM SUR :



L'Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France

L'Observatoire de la biodiversité est un **observatoire de l'environnement et de la diversité biologique régionale** : faune, flore, fonge, habitats. S'appuyant sur un solide réseau d'associations naturalistes, sa mission est de rassembler, d'analyser et de livrer au plus grand nombre des indicateurs sur l'état de santé de la nature dans les Hauts-de-France.

Il a été créé en 2010, sous l'impulsion de l'État et de la Région Hauts-de-France, et s'inscrit dans le cadre de l'application de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Depuis 2023, il est porté par le Comité de pilotage de l'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France.

Bon à savoir !

L'Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France s'inscrit dans **un réseau national de plusieurs dizaines d'observatoires locaux, départementaux ou régionaux**. L'ensemble est coordonné par l'Observatoire national de la biodiversité, lui-même piloté par l'OFB et le Cerema. Une dynamique nationale, qui favorise les coopérations, le partage d'indicateurs et de données bien au-delà des frontières des Hauts-de-France.

Les champs d'action de l'Observatoire

- Réalisation de diagnostics
- Analyse de données
- Production d'indicateurs
- Mise à disposition d'outils pratiques (tableau de bord, fiches méthodes, etc.).

Les associations naturalistes, des partenaires essentiels

Les informations et indicateurs produits par l'Observatoire proviennent de travaux de terrain et d'observations réalisées par une multitude d'acteurs régionaux et notamment par quatre associations naturalistes :

- Le Groupe Ornithologique et naturaliste
- Le Conservatoire botanique national de Bailleul
- La Société mycologique du Nord de la France
- Picardie Nature

Demain, l'ensemble de ces données sera accessible sur une plateforme régionale unique : **le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (ou SINP)**. Son développement est un autre des grands chantiers portés par le pôle connaissance de l'ARB HdF.





Mobiliser les acteurs et soutenir les initiatives

La préservation de la biodiversité régionale est l'affaire de toutes et tous. Pour être menée à bien, elle nécessite la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire.

Le Pôle Mobilisation et appui aux acteurs a donc été créé avec une double ambition : celle de faciliter les passages à l'action, mais aussi de les coordonner pour en optimiser l'efficacité.

Principales actions

- **Animation de réseaux d'acteurs** : gestionnaires d'espaces naturels, de cours d'eau, de sites Natura 2000, de sites Ramsar, d'infrastructures linéaires de transport.
- **Coordination d'actions sur la gestion des espaces protégés**, en lien avec les réseaux d'acteurs : Stratégie régionale de lutte contre les Espèces exotiques envahissantes, programme d'actions de la stratégie aires protégées...
- **Déploiement régional et appui à l'animation de dispositifs d'engagement et de reconnaissance pour les territoires** : Territoires engagés pour la nature, Capitale française de la biodiversité, Atlas de la biodiversité communal.
- **Appui en ingénierie aux collectivités locales** pour la mise en œuvre d'actions favorables à la biodiversité, et à l'adaptation et la résilience des territoires fondées sur la nature.

» ZOOM SUR :

Le dispositif Territoires engagés pour la nature

Territoires engagés pour la nature est un programme d'envergure nationale, porté par l'Office français de la biodiversité. Animé par l'ARB dans les Hauts-de-France, il propose aux collectivités de s'engager pour la préservation et la reconquête de la biodiversité.

L'accès au dispositif se fait sur la base du volontariat. Dans leur démarche de candidature, les collectivités s'engagent, à travers leurs réponses à un questionnaire et la rédaction de fiches-projet, à mettre en œuvre sous 3 ans un ensemble d'actions en faveur de la biodiversité.





5 bonnes raisons de devenir Territoire Engagé pour la nature !

1. Être accompagné pour formaliser un programme d'action réaliste et concret par l'URCPIE des Hauts-de-France.
2. Intégrer le club des engagés en Hauts-de-France pour partager des retours d'expériences avec d'autres collectivités.
3. Renforcer ses compétences et connaissances en matière de biodiversité.
4. Être valorisé au niveau national, régional et local.
5. Bénéficier d'un accès facilité à certains financements.

Témoignage

« Ça fait plus de 20 ans que la commune s'engage pour la biodiversité, notamment via des actions de sensibilisation vers les publics scolaires. Nous avons souhaité passer un cap dans notre engagement et passer de la sensibilisation à l'action. Ainsi, nous avons réalisé un Atlas de la biodiversité communale pour mieux connaître les enjeux présents sur notre territoire. Adhérer au dispositif Territoires engagés pour la nature nous a aidé à formaliser des projets à court et moyen terme et a contribué à renforcer nos efforts de sensibilisation préexistants. »

Frédéric Caloin,
responsable du service nature
à la ville d'Étaples-sur-mer (62)

➤ ZOOM SUR :

La gestion des Espèces exotiques envahissantes

Parmi les actions du pôle Mobilisation et appui aux acteurs, l'Agence régionale de la biodiversité anime la Stratégie régionale de lutte contre les Espèces exotiques envahissantes (EEE), pilotée par la DREAL et animée par le CEN HdF avec l'appui de la FREDON. L'ARB permet ainsi la structuration d'une gouvernance et la mise en place d'un dispositif d'intervention rapide sur les EEE. Elle favorise également la mise en réseau des acteurs sur la prévention, la gestion, la sensibilisation et la connaissance des espèces exotiques envahissantes, et de retours d'expérience de gestion.

Retour d'expérience du Parc naturel régional Scarpe Escaut, membre de ce réseau : gestion de la Crassule de Helms au marais du Val de Vergne

- **Le site :** cogéré par la commune d'Hergnies (59) et par le Parc naturel régional (PNR) Scarpe-Escaut, le marais du Val de Vergne s'étend sur 50 hectares de zones humides. Très prisé des promeneurs, ce site abrite une faune, une flore et des habitats de grand intérêt tels l'Orchis de mai, la Stellaire des marais, le Triton crêté...
- **La problématique :** en juillet 2020, la Crassule de Helms est observée sur 3 étangs du site. Cette plante aquatique originaire d'Océanie a été introduite en France pour son utilisation en aquariophilie. Elle se caractérise par son important pouvoir de colonisation des sites sur lesquels elle s'installe, et constitue une réelle menace au développement des autres plantes de ces biotopes.
- **La stratégie :** le PNR a procédé à une vidange des étangs, assortie d'une pêche de sauvetage. Les étangs ont ensuite subi un remodelage limitant la profondeur d'eau.
- **Le résultat :** la Crassule est aujourd'hui quasiment éradiquée. Des vasières se sont formées sur le site à la suite des travaux réalisés, entraînant une multiplication des passages d'oiseaux. À terme, du pâturage y sera installé afin d'entretenir naturellement le site.



Faire comprendre pour donner envie d'agir

L'Agence régionale de la biodiversité accompagne le déploiement de différents dispositifs de sensibilisation, d'éducation et de communication à destination de publics très divers.

Principales actions

- **Accompagnement du déploiement régional des Aires éducatives**, permettant aux élèves le lien au vivant en s'appropriant un coin de nature.
- **Diffusion d'ouvrages scientifiques** auprès du grand public, comme le guide Nature en Hauts-de-France.
- **Mise en lien des acteurs** de l'éducation et des animateurs nature des Hauts-de-France.
- **Attribution et promotion du label** du Patrimoine Naturel des Hauts-de-France, notamment par la mise en valeur des formations labellisées

➤ ZOOM SUR:

Les labels Patrimoine naturel des Hauts-de-France

Afin d'attester auprès du public des qualités scientifiques et naturalistes d'un ouvrage, d'une manifestation ou d'une formation, l'Agence Régionale de la Biodiversité pilote l'attribution de trois labels Patrimoine Naturel des Hauts-de-France :

- › Les cahiers du Patrimoine naturel des Hauts-de-France
- › Les rendez-vous du Patrimoine naturel des Hauts-de-France
- › Les ateliers du Patrimoine naturel des Hauts-de-France



Bon à savoir!

Ces labels sont attribués collégalement, par un comité d'experts composés de représentants des acteurs de l'environnement en région. Toutes les structures environnementales régionales peuvent solliciter en ligne la labellisation. L'ensemble des projets labellisés est ensuite valorisé sur le site et auprès du public.



➤ ZOOM SUR:

Le dispositif des Aires éducatives

Vous avez dit «aires éducatives»? Une aire éducative, c'est un petit territoire naturel, marin ou terrestre, sur lequel les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée s'investissent toute l'année pour découvrir, comprendre les enjeux liés à la préservation de la biodiversité et proposer des actions en ce sens. Avec l'appui d'un acteur local de l'environnement, les enfants se réunissent régulièrement pour prendre ensemble les décisions concernant leur aire éducative et pour les mettre en œuvre. Une expérience sensible grandeur nature, particulièrement riche d'enseignements!

Les aires éducatives en 3 grands objectifs

- 1. Former** les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable
- 2. Reconnecter** les élèves à la nature de leur territoire et les inciter à agir
- 3. Favoriser le dialogue** entre les jeunes et les acteurs de la nature et de l'environnement.

Bon à savoir!

D'envergure nationale, ce dispositif est coordonné par l'OFB, sur la base des orientations fixées par les ministères de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, des Outre-Mer. À l'échelle des Hauts-de-France, il bénéficie de l'appui du Graine et de nombreux acteurs locaux de l'environnement.

Témoignage

« Situé au cœur du Parc naturel régional de la Baie de Somme, notre collège participe au dispositif et assure la gestion d'une aire éducative marine depuis déjà trois ans. Cette année, des élèves de 4ème sont très rapidement passés à l'action sur le terrain, aux côtés de chercheurs spécialistes des pollutions plastiques. Ils ont pu rencontrer différentes personnes dont le métier est en lien avec la Baie et se mettre tour à tour dans la peau de chercheurs, de pêcheurs à pied et de guides naturalistes. De quoi faire naître de vraies vocations. Enfin, ils ont produit des travaux de sensibilisation, qui ont été présentés à leurs camarades à l'occasion d'une belle exposition au collège et également valorisés en ligne. Au terme de cette année riche et épanouissante, nous sommes très fiers de nos élèves, qui sont devenus de vrais ambassadeurs de la biodiversité! »

Stéphanie Menu,
professeure de Mathématiques
au collège Jacques Prévert
de Nouvion en Ponthieu (80)



Organigramme



COORDINATION

Gérald Duhayon
(ENRx)

→ g.duhayon@enrx.fr

PÔLE CONNAISSANCE



Lou Dengreville
Animatrice du pôle (ENRx)

→ l.dengreville@enrx.fr

Guillaume Bertho
Chargé de mission
Géomaticien (ENRx)

→ g.bertho@enrx.fr

Michaël Ducrocq
Chargé de mission SINP
(CBN de Bailleul)

→ m.ducrocq@cbnbl.org

PÔLE MOBILISATION ET APPUI AUX ACTEURS



Pierre Meunier
Animateur du pôle (ENRx)
→ p.meunier@enrx.fr

Mélinda Turpin
Chargée de mission
Espèces exotiques
envahissantes (CEN HdF)
→ m.turpin@cen-hautsdefrance.org

Mélanie Beauchamp
Chargée de mobilisation des
territoires (URCPIE)
→ melanie.beauchamp@cpie-authie.org

Jules Mayrand
Chargé d'appui à l'ingénierie
des collectivités (ENRx)
→ j.mayrand@enrx.fr

PÔLE ÉDUCATION, SENSIBILISATION, COMMUNICAITON



Lucie Horak
Animatrice du pôle (ENRx)
→ l.horak@enrx.fr

UNE ADRESSE GÉNÉRALE :

→ arb.hdf@enrx.fr

De nombreuses espèces

Des milieux naturels précieux et fragiles



10 290

espèces de faune, de flore ou de fonge inventoriées en 2019

Soit **39,2 %**



des espèces inventoriées à l'échelle métropolitaine.



du territoire régional est considéré comme **habitats d'intérêt communautaire** (137 113 hectares)



10 136 ha

d'espaces naturels sont placés sous protection forte (soit 0,22% de la surface d'espaces naturels du territoire)



28%

du territoire des Hauts-de-France est inscrit en **Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)**.



20 451 ha

de surfaces naturelles, agricoles ou forestières ont été artificialisées entre 2009 et 2021

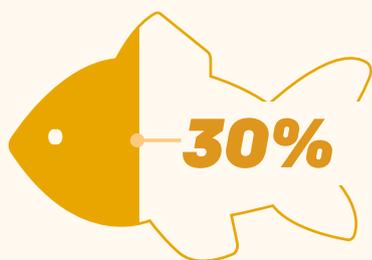


28%

des cours d'eau régionaux sont considérés comme **« en bon état écologique »** sur un total de 6025 km de rivières

La biodiversité dans les Hauts-de-France

Déclins et disparitions



de la faune piscicole est menacé

L'Esturgeon d'Europe et l'Esturgeon Noir ont disparu au cours du siècle dernier

De nombreuses espèces autochtones menacées

- 18% des odonates
- 10% des coccinelles
- 42% des papillons
- 20% des orthoptères
- 13% des plantes
- 20% des mollusques continentaux
- 30% des poissons
- 48% des oiseaux



26 espèces d'oiseaux sont considérées comme en danger critique d'extinction immédiate

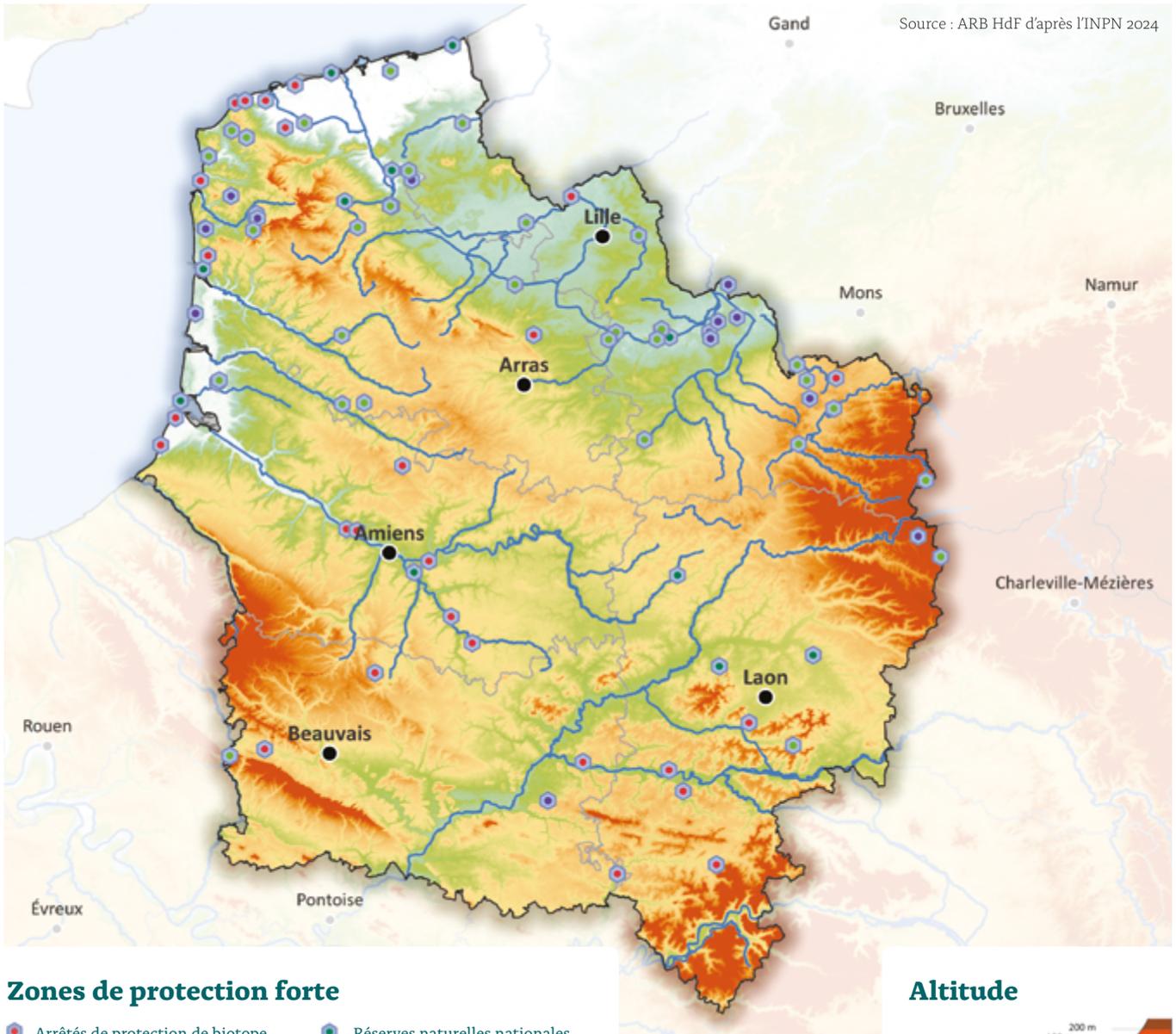
Les grandes causes identifiées d'érosion de la biodiversité par l'IPBES

- Fragmentation et destruction des habitats
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes
- Surexploitation des espèces et des milieux
- Pollutions
- Dérèglement climatique

1 espèce disparue au cours du siècle dernier : la Pie-grièche grise



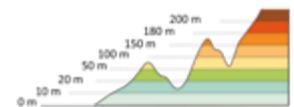
Les Hauts-de-France : un territoire à préserver et à valoriser



Zones de protection forte

- Arrêts de protection de biotope
- Réserves naturelles nationales
- Réserves biologiques
- Réserves naturelles régionales

Altitude



Vous avez envie d'agir en faveur de la biodiversité dans les Hauts-de-France?

Contactez-nous :
 6 rue du Bleu Mouton, 59028 Lille
 03 20 12 89 12
 arb.hdf@enrx.fr

Retrouvez nos ressources :

- patrimoine-naturel-hauts-de-france.fr
- observatoire-biodiversite-hdf.fr
- eee.drealnpdc.fr
- irpn.drealnpdc.fr

